



Projet d'installation solaire à

Sermoise-sur-Loire, dans la Nièvre (58)

Initié au premier semestre 2023, ce projet résulte de la rencontre entre Lightsource bp et un exploitant agricole disposant de près de 35 ha de Surface Agricole Utile, regroupés autour du siège d'exploitation et de la bergerie, à Sermoise-sur-Loire. Sensible aux enjeux climatiques, l'exploitant souhaite protéger ses terres contre les sécheresses futures et offrir un abri au troupeau lors des fortes chaleurs, sans modifier ses pratiques agricoles. La configuration de l'exploitation se prête naturellement à un projet agrivoltaïque conciliant production d'énergie et maintien de l'activité d'élevage ovins.

À la suite d'échanges avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre, et afin d'assurer la continuité de l'activité ovine, l'exploitant a proposé que les parcelles soient reprises par une éleveuse ovine locale. Celle-ci, confrontée aux mêmes défis climatiques, souhaite sécuriser son activité par l'agrandissement de son cheptel et une autonomie accrue en fourrage.

Notre projet agrivoltaïque à Sermoise-sur-Loire couvre le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement d'une ferme agrivoltaïque d'une capacité maximale de 16,88 MWc, pour une production de plus de 21 511 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 10 114 personnes (source : agence ORE, 2 223kwh/habitant/an).

Pour garantir une intégration locale réussie et assurer une information transparente, le projet a été présenté aux élus du territoire ainsi qu'aux services de l'État dès la phase de conception. Il est officiellement recensé en **zone d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR)**, conformément à la délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2025.

Le dépôt de la demande de permis de construire est prévu à la fin de l'année 2025. Lors de la phase d'instruction, une enquête publique sera menée courant 2026 par un commissaire-enquêteur nommé par la préfecture.

CHIFFRES CLÉS



+ 21 511 MWh
d'électricité produite chaque année



16,88 MWc
de puissance maximale



4 597
foyers approvisionnés chaque année
(équivalent, pour 2,2 personnes/foyer)



25,7
hectares de superficie clôturée



6,7
hectares de surface des panneaux



6 465
tonnes de CO₂ évitées chaque année
(estimation comparée au mix européen)

Participez !

Vous souhaitez obtenir davantage de renseignements sur notre projet de ferme agrivoltaïque à Sermoise-sur-Loire ?

Partagez votre avis ou émettre des recommandations ?

Nous répondons à toutes vos demandes adressées par e-mail à l'adresse hamza.kabouche@lightsourcebp.com ou par courrier à :

Lightsource bp, Newton Offices, 55 ter avenue René Cassin, 69009 Lyon

Nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.

Projet d'installation solaire à

Projet de ferme agrivoltaïque à Sermoise-sur-Loire

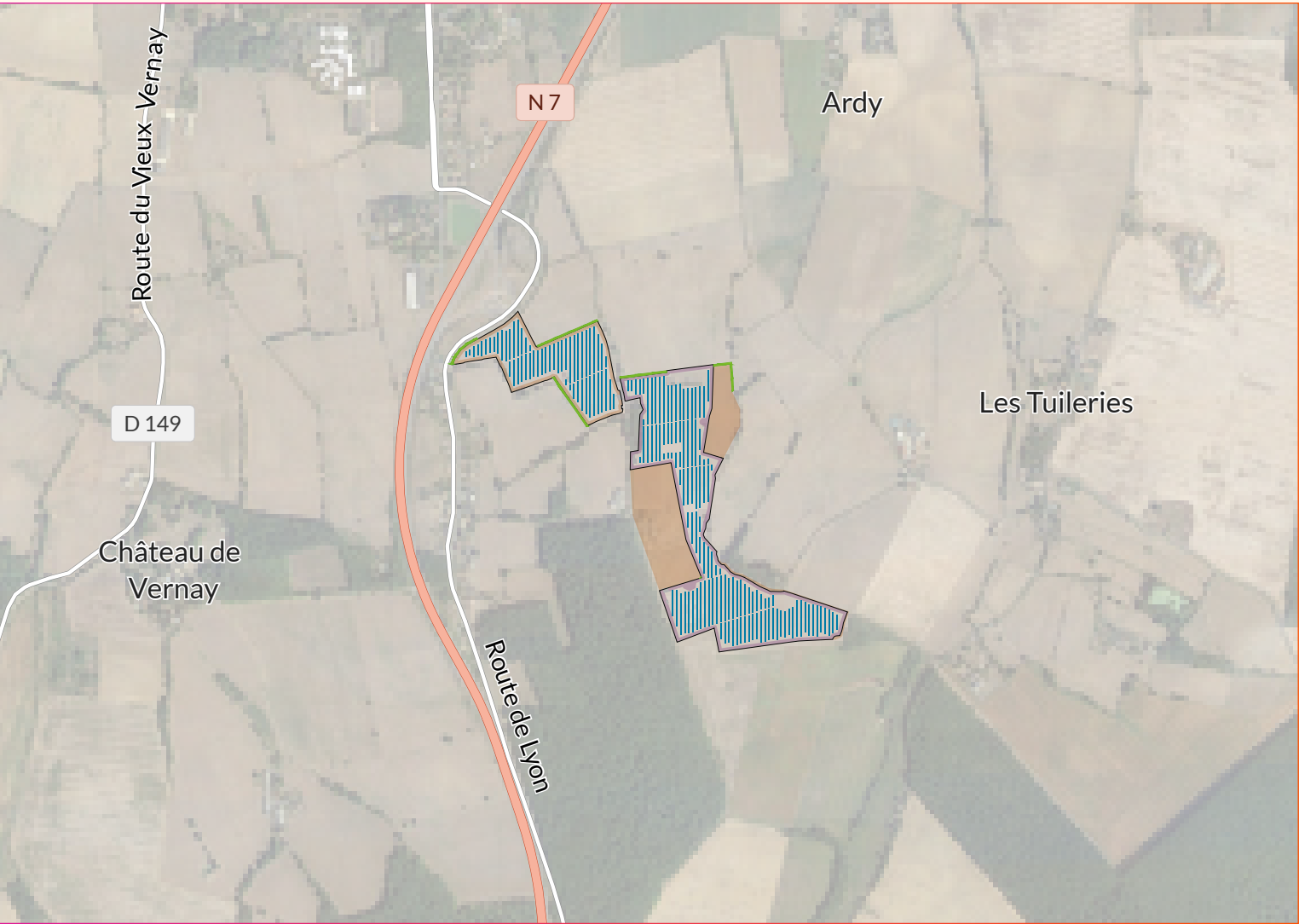
Le schéma d'implantation préliminaire suivant intègre la prise en compte de l'ensemble des enjeux environnementaux, agricoles, paysagers et techniques inventoriés lors des études de faisabilité.



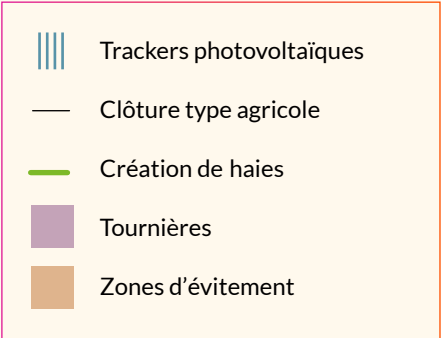
Poursuite de l'activité agricole
En cohérence avec l'économie agricole locale, la ferme agrivoltaïque accompagnera l'agrandissement d'un atelier ovin. Des paddocks aménagés favoriseront la gestion des troupeaux, offrant ombrage et abri face aux intempéries. L'espacement des rangées permettra le passage des engins, garantissant la vocation agricole principale du site.



Partage de la valeur
Mise en place de campagnes de financement participatif permettant aux habitants éligibles de contribuer localement à la transition énergétique de leur territoire et de bénéficier directement de ses retombées financières. Ces campagnes seront ouvertes en priorité aux habitants de Sermoise-sur-Loire avant d'être élargies aux communes voisines.



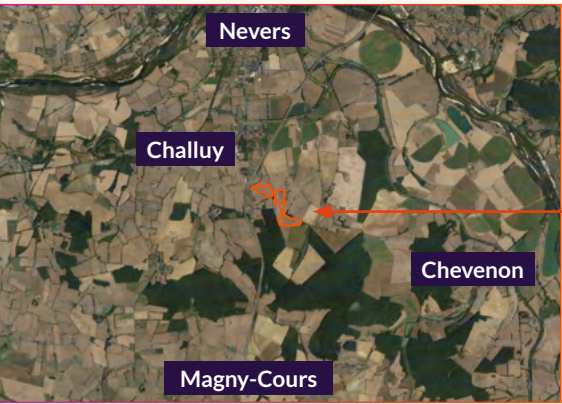
Mesures en faveur de la biodiversité
Nous visons un gain net de biodiversité : conservation de toute la végétation, préservation des zones humides floristiques et des habitats à fort enjeu. Des haies d'espèces locales seront plantées pour créer des corridors écologiques et la clôture sera conçue pour laisser passer la petite faune.



Intégration paysagère
L'intégration paysagère est au cœur du projet : plantation de haies paysagères, parfois en multi-strates, pour réduire l'impact visuel et renforcer le bocage. Les haies existantes seront préservées et consolidées. Une clôture agricole en bois assurera une insertion harmonieuse dans l'environnement.



Ensemencement de prairies
Après travaux, des prairies adaptées à l'ensoleillement sous panneaux seront semées, prolongeant la pousse en hiver comme en été. Elles offriront aux troupeaux une alimentation de plein air de qualité sur la plus grande partie de l'année.



FAQ

Y a-t-il un risque de détournement du foncier agricole au profit de la production d'énergie ?

L'agrivoltaïsme associe exploitation agricole ou élevage et production d'électricité sur une même parcelle de terre, avec la priorité à l'usage agricole. Nos panneaux surélevés sont parfaitement adaptés pour éviter la compétition des usages sur un même foncier et contribuent à lutter contre la déprise agricole. Il existe toutefois une perte de terre minimale (moins de 5 %) due aux pieux battus qui soutiennent les panneaux solaires et à la présence d'un poste de transformation et d'un poste de livraison.

À qui incombe l'entretien des installations ?

Pendant l'exploitation, nous nous chargeons de la maintenance des installations et de l'entretien de l'herbe sous les panneaux et des haies végétales que nous ensemençons autour de la ferme. Plusieurs fois dans l'année, nous envoyons des spécialistes sur site pour nettoyer les panneaux en profondeur. Et entre chaque visite, la pluie suffit généralement à ôter les salissures et la poussière en surface.

Les panneaux ont-ils une incidence sur le rendement agricole ?

Des recherches sont en cours à ce sujet au sein du Pôle de recherche sur l'agrivoltaïsme conduit par INRAE, dont nous sommes membres. Aujourd'hui, les études confirment que les installations photovoltaïques protègent les cultures des aléas climatiques, comme la grêle ou le gel, réduisent la température de l'air et du sol en journée ainsi que les amplitudes thermiques, diminuent l'évapotranspiration et permettent de conserver le potentiel fourrager global.

Quid du bien-être animal ?

Certaines études, dont celles d'INRAE, indiquent que les panneaux solaires améliorent le confort des animaux, notamment grâce à l'abri ombragé qu'ils leur procurent.

Projet de ferme solaire

Concertation avec les communautés riveraines

Chez Lightsource bp, nous sommes convaincus que la réussite d'un projet réside dans la concertation avec les communautés de riverains, d'agriculteurs et les pouvoirs publics tout au long de son développement. C'est pourquoi nous organisons régulièrement des permanences publiques avec les habitants pour les informer sur nos projets à l'étude, recueillir leurs recommandations et échanger sur le solaire et nos activités.

Pour vous présenter ce projet agrivoltaïque sur votre territoire, nous organiserons **le 16 octobre 2025** une permanence publique à la salle des associations de Sermoise-sur-Loire.



Le 16 novembre 2025

À la salle des associations de Sermoise-sur-Loire

En savoir plus

Besoin d'informations complémentaires ? Contactez-nous par e-mail à hamza.kabouche@lightsourcebp.com ou par courrier postal à l'adresse — **Lightsource bp, Newton Offices, 55ter avenue René Cassin, 69009 LYON** — nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.

E | contact.fr@lightsourcebp.com

W | www.lightsourcebp.com/fr

QUI NOUS SOMMES

Nous sommes Lightsource bp, un leader mondial du développement, de la gestion et de l'exploitation de projets solaires. Depuis près de 15 ans, nous utilisons la lumière du soleil pour alimenter notre planète avec une énergie propre, durable et responsable en déployant des projets solaires d'envergure, notamment dans l'agrivoltaïsme.

